



Décision n°18/2025

**DECISION DU MAIRE**

*OBJET : Signature d'une convention de prêt de matériel informatique dans le cadre de la mise en place du SIGB au sein des médiathèque du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération*

Le Maire de la Commune d'OLLAINVILLE (Essonne),

**Vu** les articles L2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Locales,

**Vu** la délibération n°CM02/033/2020 du 9 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire pour la durée de son mandat les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Locales,

**Considérant** la convention de prêt de matériel informatique dans le cadre de la mise en place du SIGB au sein des médiathèque du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération, proposée par Cœur d'Agglomération, représentée par Monsieur Éric BRAIVE, Président,

**DECIDE****ARTICLE 1 :**

De signer une convention avec Cœur d'Essonne Agglomération, pour le prêt, à titre gratuit, de matériel informatique qui sera installé au sein de la médiathèque de l'Espace Simone Veil et dans la bibliothèque annexe de La Roche, dans le cadre de la mise en place de la lecture publique.

**ARTICLE 2 :**

La mise à disposition est conclue pour une durée de 3 ans à compter de la signature de la convention.

**ARTICLE 3 :**

Afin de garantir tous dommages ou toutes dégradations sur le matériel prêté, la commune d'Ollainville s'engage à souscrire toutes assurances nécessaires pendant la durée de la convention.

**ARTICLE 4 :**

La dépense correspondante sera inscrite au Budget Primitif 2025 de la Commune.

**ARTICLE 5 :**

La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte et sera affichée à la porte de la Mairie.

Expédition en est adressée à Monsieur le Sous-préfet de l'Essonne.



Le 11 février 2025

Le Maire,  
Jean-Michel GIRAUDEAU

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 13/02/2025**

Application agréée E-legalite.com

99\_AU-091-219104619-20250211-DEC182025-A

